



SOMALIE

L'Armée éthiopienne repousse les islamistes dans leurs retranchements Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 294

LE MERCREDI 27 DÉCEMBRE 2006

88¢ + TAXES = 1\$

Saddam Hussein ne sauvera pas sa tête

Le nombre de victimes américaines en Irak dépasse le bilan du 11-septembre

LISA-MARIE GERVAIS

La justice irakienne l'a confirmé, Saddam Hussein sera pendu d'ici 30 jours. Aux yeux de bien des États-Uniens, cela ne ramènera pas à la vie les 2978 soldats américains tués en Irak qui ont, pour la première fois hier, dépassé en nombre les 2973 victimes

des attentats du 11 septembre 2001. Le président George W. Bush «pleure» chacun des soldats américains tués en Irak, mais veillera à ce que «leur sacrifice n'ait pas été vain», a déclaré hier un porte-parole de la Maison-Blanche après que le nombre de ces morts eut franchi ce seuil symbolique.

Critiqué pour l'engagement militaire des États-

Unis dans le conflit qui s'enlise, le président Bush s'est défendu en décrivant l'Irak comme le principal front de la «guerre contre le terrorisme» et comme un enjeu de la lutte pour la démocratie au Proche-Orient. «La guerre contre le terrorisme est un long combat [...] et le devoir de cette génération est de combattre les terroristes pour empêcher une attaque contre

notre pays d'une ampleur plus grande que celle du 11-septembre», a-t-il rappelé par la voix du porte-parole Scott Stanzel à Crawford au Texas, où le président Bush est arrivé hier pour passer les derniers jours de l'année dans son ranch.

VOIR PAGE A 8: IRAK

GES: l'Europe veut soumettre l'aviation civile à des quotas d'émissions

Après avoir lancé cet automne l'idée d'une taxe verte sur les produits des pays qui n'appliquent pas Kyoto, l'Europe a décidé de forcer la main encore une fois aux non-alignés comme les États-Unis ou aux frileux comme le Canada en instituant unilatéralement un système de crédits d'émissions qui va frapper tous les vols, intérieurs et internationaux, qui touchent son continent.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Poursuivant sa politique d'impliquer dans la lutte contre le réchauffement climatique tous ses partenaires économiques, volontairement ou pas, l'Europe a décidé de faire un cadeau à la planète quelques jours avant Noël, qui est à peu près passé inaperçu de ce côté-ci de l'Atlantique, même s'il touchera dans cinq ans notamment ces millions de touristes d'ici qui s'offrent des vacances outre-Atlantique à l'occasion des Fêtes.

En effet, la Commission des communautés européennes (CCE) a décidé d'intégrer l'aviation civile, interne et internationale, dans son système communautaire d'échanges de quotas d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Les vols intérieurs verront ainsi leurs émissions plafonnées dès 2011, et tous les vols internationaux l'année suivante. Par réalisme, plaide la CCE, le plafond que devront respecter les compagnies aériennes dans cinq ou six ans, selon le type de vol, sera celui des émissions de 2005. Choisir l'année de référence du protocole de Kyoto, soit 1990, aurait constitué une marche trop haute pour une industrie parce que ses carburants ne sont pas taxés. Si les émissions de GES des vols intérieurs sont régis par le protocole de Kyoto, celles des vols internationaux ne le sont pas, du moins par les instances nationales ou régionales comme la CCE.

L'Europe a néanmoins décidé d'aller plus loin et de réglementer les vols internationaux par souci d'équité avec les sociétés commerciales qui gèrent les vols intérieurs et, aussi, parce qu'elle a décidé de prendre tous les moyens à sa disposition pour limiter la hausse du climat planétaire à 2°C au-dessus du niveau préindustriel. C'est cet objectif qu'elle propose à la communauté internationale pour la période 2012-20 que l'on désigne comme la phase 2 de Kyoto.

Les émissions de GES de l'aviation civile correspondent à 3% du bilan de l'Europe, mais leur progression dépasse à peu près tous les autres secteurs, avec une augmentation de 87% depuis 1990 en raison de

VOIR PAGE A 8: AVIATION



AKINTUNDE AKINLEYE REUTERS

NIGERIA

Au moins 260 morts dans l'explosion d'un oléoduc

■ À lire en page B 1

INDEX

Actualités	A 4	Éditorial	A 6
Annonces	B 6	Idées	A 7
Avis publics	B 4	Météo	B 6
Convergence	B 7	Monde	B 1
Culture	B 8	Mots croisés	B 4
Décès	B 6	Sudoku	B 6
Économie	B 3	Télévision	B 7

Il a enfin neigé sur Montréal



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

APRÈS un Noël sur le gazon et le béton, Montréal s'est réveillé hier enseveli sous un blanc manteau de neige. Un cadeau de Noël en retard de Dame Nature qui a fait plaisir aux nostalgiques et aux amateurs de sports d'hiver. Cette première «vraie» bordée de neige, qui n'est pas tombée partout au Québec, devrait être là pour rester. Nos informations en page A 3.

L'ENTREVUE

L'éloge de la méchanceté

Pour le sociologue français Michel Fize, cette corruption du cœur serait valorisée dans nos sociétés

De Néron à Hitler en passant par Machiavel, la méchanceté est partout et de tout temps. Loin d'avoir appris de ses erreurs, l'humanité semble poursuivre son enlèvement dans ce gouffre profond, voire y prendre plaisir. Sommes-nous vraiment méchants? Oui, déclare le sociologue Michel Fize. Et de plus en plus.

LISA-MARIE GERVAIS

À l'heure où les livres sur la recette miracle du bonheur s'accumulent sur les tablettes des librairies, courageux est celui qui ose parler de méchanceté. Un défi que le sociologue français Michel Fize a bien voulu relever, lui qui, pourtant, ne ferait pas de mal à une mouche. Dans une rafraîchissante balade à travers la littérature française, il s'est ainsi attelé à la difficile tâche de décrypter cette corruption du cœur que Platon appelait «la maladie de l'âme».

C'est bien connu, les gens n'aiment pas reconnaître leurs petits travers. Michel Fize a quand même tenu à les leur remettre sur le nez, sans toutefois titiller leur sentiment de culpabilité ni donner de cours de morale chrétienne.

Son livre *Mais qu'est-ce qui passe par la tête des méchants?* se veut plutôt instructif. «En bon sociologue, je me suis interrogé sur la société dans tout ce qui la caractérise, y compris la méchanceté qui inonde la vie des uns et des autres», fait-il remarquer en soulignant le caractère intemporel et universel du concept.

Et aujourd'hui plus qu'hier, ce comportement, que Freud percevait comme un trait destructeur inhérent à la nature humaine, serait même devenu valorisé. Telle une vertu, on en ferait désormais l'éloge, constate avec dépit le sociologue au Centre national de la recherche scientifique



EDITIONS DE L'HOMME

Michel Fize

(CNRS) à Paris. «Autrefois, lorsqu'on se comportait méchamment, on avait honte, dit-il. Aujourd'hui, on a le devoir d'être méchant, ne serait-ce que pour avoir la possibilité d'un avancement de carrière. On vit dans une sorte d'appel permanent à nous comporter comme des êtres ignobles.»

«On vit dans une sorte d'appel permanent à nous comporter comme des êtres ignobles»

À la fois plus massive et encore plus banalisée, la méchanceté est désormais démasquée et célébrée, à en juger par les *Tout le monde en parle* (version française) et autres émissions satiriques qui, selon M. Fize, fracassent des records de cotes d'écoute grâce à leur contenu à teneur élevée en quolibets et railleries de tout genre.

Et que dire des émissions de télé-réalité à la *Survivor*, où le public est appelé à critiquer et éliminer sans remords le participant qu'il aime le moins? «La méchanceté fait même le succès des humoristes, dans une sorte de surenchère de moqueries au nom du rire. Je trouve que, pour le coup, on fait jouer au riva un bien mauvais rôle».

VOIR PAGE A 8: FIZE

Patrimoine religieux: un livre vert qui n'est jamais venu

Le moratoire volontaire a permis quelques bons coups mais suscite aussi des inquiétudes

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Juin 2006. Main dans la main, les députés de la Commission de la culture — libéraux et péquistes — invitaient Québec à imposer immédiatement un moratoire pour empêcher «l'aliénation ou la démolition de tous les biens religieux». Deux semaines plus tard, la ministre Line Beauchamp choisissait plutôt la voie d'un moratoire volontaire tout en promettant un livre vert pour l'automne. Un livre vert qui n'est finalement jamais venu.

Dans le petit milieu du patrimoine, cette promesse non tenue est une grande déception. Pour l'opposition officielle, c'est carrément une désaffection. «S'il y a un domaine où il faut agir de manière prioritaire et urgente, c'est bien le patrimoine. Nous sommes à Noël et rien n'a été fait. C'est un échec pour ce gouvernement», estime le critique de l'opposition en matière de culture et de communication, Daniel Turp.

Au ministère de la Culture, on se défend bien d'avoir voulu retarder les échéances d'un dossier qui est toujours considéré comme étant «prioritaire». «On avait parlé de l'automne, c'est vrai. Mais c'est un dossier fort complexe qui demande une révision en bonne et due forme. On pense pouvoir se pencher [sur le livre vert] au cours de la prochaine session parlementaire», précise l'attachée de presse de la ministre Beauchamp, Véronik Aubry.

N'empêche que rien n'a bougé depuis cette promesse en dépit de «l'état d'urgence» dénoncé par la commission, estime Daniel Turp. «Non seulement

VOIR PAGE A 8: PATRIMOINE

LES SPORTS

Steve Nash, athlète canadien de l'année

LORI EWING

Lorsqu'il est question du niveau d'excellence d'un athlète canadien, Steve Nash demeure sûrement l'exemple à suivre.

L'année 2006 a été exceptionnelle pour les athlètes canadiens — autant sur les courts de basketball que les losanges de baseball et les patinoires de hockey. Pour la première fois, trois des « quatre grands » sports professionnels ont attribué le titre de joueur par excellence à un Canadien. Mais il reste que personne n'a été aussi dominant que Nash.

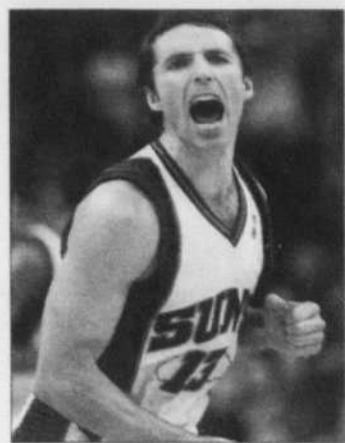
Le meneur de jeu des Suns de Phoenix, qui a été proclamé le joueur par excellence dans la NBA pour une deuxième saison de suite, est le lauréat du trophée Lionel-Conacher, remis à l'athlète masculin canadien de l'année par la Presse Canadienne et NTR.

Nash a été préféré à deux autres athlètes qui ont aussi été des joueurs par excellence au cours de la dernière année, le joueur de baseball Justin Morneau et le hockeyeur Joe Thornton. Nash a récolté 321 points et 78 votes de première place lors du scrutin auquel ont participé des directeurs des sports de la presse écrite et électronique au Canada. « C'est incroyable, j'imagine. D'une certaine façon, c'est comme si j'étais sous l'impression qu'on avait choisi mon nom au hasard dans un chapeau. Je ne crois vraiment pas être plus méritant que ces gars-là », déclare Nash, modeste. Il faut croire que j'ai été favorisé par le sort.

C'est la troisième fois que le formidable joueur de basketball originaire de Victoria, en Colombie-Britannique, obtient le trophée Lionel-Conacher, ainsi nommé en l'honneur de celui qui avait été choisi l'athlète canadien du premier demi-siècle en 1950. Nash a aussi obtenu le titre d'athlète canadien par excellence en 2002 et 2005.

L'identité de l'athlète féminine de l'année sera dévoilée aujourd'hui et l'équipe de l'année, demain. Morneau, le joueur de premier but des Twins du Minnesota qui a été proclamé le joueur par excellence dans la Ligue américaine, a terminé deuxième en récoltant 221 points et 35 votes de première place.

Le jeune attaquant des Penguins de Pittsburgh Sidney Crosby a pris le troisième rang avec 123 points,



JEFF TOPPING REUTERS

Steve Nash, des Suns de Phoenix, lors d'un match contre les Wizards de Washington vendredi dernier.

incluant 22 votes de première place, suivi de Thornton, des Sharks de San Jose, le gagnant du trophée Hart dans la LNH. Thornton a récolté 47 points et trois votes de première place.

Grâce à sa rapidité, ses passes surprenantes et un effort soutenu match après match, Nash a consolidé son statut de vedette en 2006. Il a permis aux Suns de présenter un dossier de 54-28 en saison régulière — en dépit de l'absence de leur meilleur marqueur Amare Stoudemire, blessé au genou — et d'atteindre la finale de l'Association de l'Ouest, où ils ont été éliminés en six matchs par les Mavericks de Dallas, l'ancienne formation de Nash.

« J'étais fier de mon équipe, a déclaré Nash. C'est dur de ne pas gagner le championnat mais nous avons subi plusieurs blessures en même temps. Nous étions suffisamment près mais nous n'avions probablement pas assez de joueurs pour se rendre aussi loin que nous l'aurions voulu. »

Nash a été choisi à titre de participant dans l'équipe d'étoiles de l'Association de l'Ouest pour la première fois de sa carrière, et il a complété la saison 2005-06 avec des sommets en carrière aux chapitres des points (18,8 par match), des rebonds (4,2), du pourcentage de paniers réussis (51,2), et du pourcentage des lancers francs réussis (92, un sommet dans la ligue). Il a aussi récolté 10,5 mentions d'aide par match, un sommet dans la NBA.

Presse canadienne

Championnat mondial de hockey junior

Le Canada commence le tournoi par un blanchissage

L'équipe canadienne l'emporte 2 à 0 contre la Suède

DONNA SPENCER

Leksand, Suède — Le gardien Carey Price, choix de première ronde du Canadien l'an dernier, a effectué 31 arrêts pour réaliser un jeu blanc et trois joueurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec se sont chargés de l'attaque quand le Canada a entrepris la défense de son titre au championnat mondial de hockey junior en battant la Suède 2-0, hier.

Le défenseur des Wildcats de Moncton Luc Bourdon et l'attaquant des Foreurs de Val-d'Or Brad Marchand ont réussi les buts du Canada en avantage numérique. Le défenseur Kristopher Letang, également des Foreurs et capitaine de son équipe, a obtenu deux mentions d'assistance.

Bourdon a touché le fond du filet en effectuant un tir de la pointe qui a eu raison du gardien Joel Gustedt. Marchand s'est emparé d'un retour de lancer de Letang pour inscrire le deuxième but.

Le Canada a fait taire la foule en inscrivant le premier but du match, les unités spéciales ont bien fait et Price, des Americans de Tri-City, s'est imposé devant le filet alors que les Suédois ont été incapables de profiter de sept avantages numériques.

Le Canada, qui a remporté le titre mondial lors des deux dernières années, affrontera aujourd'hui les États-Unis, qui ont subi la défaite 2-1 en prolongation contre l'Allemagne, hier.

La Biélorussie a aussi causé une surprise en battant la Finlande 4-3 et la Russie a défait la République tchèque 3-2.

Le Canada a maintenant blanchi ses rivaux pendant 211 minutes et 50 secondes, n'ayant pas accordé un seul but depuis son dernier match du tournoi à la ronde de l'an dernier.

« Il [Price] a fait de gros arrêts, mais je ne pense pas qu'il a eu à plonger ou s'étirer, ce qui veut dire qu'il était "en contrôle" et suivait bien la rondelle, a indiqué l'entraîneur Craig Hartsburg. Et quand nous avons été dans le trouble, en désavantage numérique par exemple, il calmait tout le monde en effectuant un gros arrêt. »

« Je ne me suis pas laissé déranger par grand-chose sur la glace et j'aime gagner », a déclaré le cinquième choix du repêchage de 2005.



SHAUN BEST REUTERS

Le gardien de but Carey Price n'a laissé passer aucune rondelle au cours du match opposant le Canada à la Suède, hier.

neur Craig Hartsburg. Et quand nous avons été dans le trouble, en désavantage numérique par exemple, il calmait tout le monde en effectuant un gros arrêt.

« Je ne me suis pas laissé déranger par grand-chose sur la glace et j'aime gagner », a déclaré le cinquième choix du repêchage de 2005.

Presse canadienne

HOCKEY

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
G	P	DPF	BP	BC	Pts	
Buffalo	26	7	3	144	106	55
Montréal	21	9	5	112	97	47
Boston	18	13	3	106	116	39
Toronto	17	16	5	123	130	39
Ottawa	18	13	1	121	113	37

Section Atlantique						
G	P	DPF	BP	BC	Pts	
New Jersey	23	13	3	95	89	43
N.Y. Islanders	19	13	3	109	98	41
N.Y. Rangers	18	16	4	115	122	40
Pittsburgh	15	14	6	110	118	36
Philadelphie	8	23	4	83	136	20

Section Sud-Est						
G	P	DPF	BP	BC	Pts	
Atlanta	22	10	6	122	113	50
Caroline	20	14	4	119	115	50
Washington	16	13	7	113	125	39
Tampa Bay	17	18	2	119	118	36
Floride	13	19	7	105	128	33

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
G	P	DPF	BP	BC	Pts	
Nashville	25	9	3	124	95	53
Detroit	21	9	5	99	77	47
Chicago	16	15	5	92	101	37
Columbus	14	19	3	92	107	31
St. Louis	10	19	7	85	120	27

Section Nord-Ouest						
G	P	DPF	BP	BC	Pts	
Colorado	18	15	2	114	99	38
Edmonton	18	15	2	98	95	38
Minnesota	18	16	2	101	99	38
Calgary	17	13	3	95	82	37
Vancouver	17	18	1	80	95	35

Section Pacifique						
G	P	DPF	BP	BC	Pts	
Anaheim	27	5	6	134	89	60
San Jose	25	11	0	107	77	50
Dallas	23	14	0	96	81	46
Los Angeles	12	20	5	99	132	29
Phoenix	13	20	1	85	124	27

Hier

Toronto 4 Minnesota 3
Atlanta 2 Tampa Bay 1
Buffalo 6 Washington 3
Caroline 4 Floride 2
Chicago 3 Dallas 1
Columbus 5 Boston 4 (P)
New Jersey 3 Pittsburgh 0
N.Y. Islanders 2 N.Y. Rangers 0
Nashville 3 St. Louis 2 (F)
Vancouver à Calgary
Phoenix à Los Angeles
Anaheim à San Jose

Aujourd'hui

Montréal à Washington, 19h
N.Y. Islanders à Ottawa, 19h30
Atlanta à Pittsburgh, 19h30
Philadelphie en Floride, 19h30
Minnesota à Detroit, 19h30
Dallas au Colorado, 21h
Calgary à Vancouver, 22h

Demain

Caroline à Buffalo, 19h
Detroit à Columbus, 19h
Philadelphie à Tampa Bay, 19h30
Los Angeles à Edmonton, 21h
Phoenix à San Jose, 22h30

Vendredi 29 décembre

Anaheim en Caroline, 19h
N.Y. Rangers à Ottawa, 19h30
Washington au New Jersey, 19h30
Toronto à Pittsburgh, 19h30
Montréal en Floride, 19h30
Columbus au Minnesota, 20h
Boston à Chicago, 20h30
Nashville à Dallas, 20h30
St. Louis au Colorado, 21h
Los Angeles à Calgary, 21h

EN BREF

NFL: Michael Strahan est blessé
East Rutherford, N.J. — L'ailier offensif étoile Michael Strahan a été inscrit sur la liste des blessés par les Giants de New York hier après avoir aggravé une entorse au pied droit contre les Saints de la Nouvelle-Orléans, dimanche. Strahan, 35 ans, sera donc absent samedi quand les Giants (7-8) pourraient s'assurer d'une participation aux séries éliminatoires en battant les Redskins (5-10), à Washington. — AP

LNH: Thomas, Legace et Lecavalier sont les étoiles de la semaine
New York — Le gardien des Bruins de Boston Tim Thomas, le gardien des Blues de St. Louis Manny Legace et le joueur de centre du Lightning de Tampa Bay Vincent Lecavalier ont été choisis les étoiles de la dernière semaine dans la LNH, hier. Thomas a obtenu la première étoile en présentant une moyenne de buts alloués par match de 1,33 et un taux d'efficacité de .959 lors de trois victoires contre les Sénateurs d'Ottawa, les Canucks de Vancouver et le Canadien. La deuxième étoile a été attribuée à Legace, dont la moyenne de buts alloués par match s'est élevée à 1,69, et la troisième étoile à Lecavalier, qui a réussi six points. — PC

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALLEMENT

- Pimbèche - Mec.
- Petit marsupial - Serviteur bouffon dans la commedia dell'arte.
- L'abominable homme des neiges - User de la deuxième personne du singulier.
- Décortiqué - Épais.
- Mot enfantin - Abus - Balle de service qui fait le point.
- Lieu fortifié, en Afrique du Nord - Pousse de l'année.
- Célèbre agent secret - Les résistants s'y regroupaient.
- Capitale de la Saskatchewan - Vraiment pas influençable.
- Jeune palmpède - Préparée secrètement.
- Travailler - Entaille oblique.
- La Sardaigne et la Sicile en sont - Suggéré.
- Aspirent - Assembler.

VERTICALEMENT

- Ni bonne ni mauvaise - Service religieux.
- On en fait du sirop - Troupiale.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

1	F	A	U	X	B	O	U	R	D	O	N	
2	A	P	N	E	E	S	A	I	S	O	N	
3	L	O	I	N	R	I	A	G	I	T	I	M
4	S	T	O	M	E	G	A	T	E	M	U	
5	I	R	O	N	I	S	E	B	R	E	F	
6	F	B	R	M	I	R	E	R	N			
7	I	A	B	E	L	P	I	S	T	E		
8	E	S	T	E	I	M	A	G	E			
9	L	O	C	H	E	T	A	R	S	E		
10	S	O	I	A	R	M	E	N	I	E	N	
11	T	O	R	I	L	A	R	D	E	N	T	
12	O	P	E	R	E	N	T	S	E	T	E	

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Prenez avis que l'inventaire des biens de la succession de mademoiselle Michelle Jeannotte, née le 22 août 1922 à Boucherville, en son vivant retraitée, domiciliée au 12235 rue Grenet, Montréal H4J 2N9, est décelé à Montréal, le 8 avril 2006, a été clos à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 décembre 2006 et qu'il peut être consulté par les intéressés à la résidence du liquidateur, site au 986a, rue Champlain, Saint-Jean-sur-Richelieu, JSA 1C1.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-17-03441-066 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT
EDWARD CARR
Requérant
c.
DEBORAH JOHNSTON
-et-
MUNICIPALITÉ DE MONTRÉAL.
INTIMÉES
-et-
L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL.
MIS EN CAUSE ASSIGNATION
ORDRE est donné à DEBORAH CARR de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1 est rue Notre-Dame, Montréal, Québec, en la salle 2.16, dans les 30 jours de la date de publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la requête introduction en radiation d'une hypothèque a été remise au greffe à l'intention de DEBORAH JOHNSTON.
lieu: MONTRÉAL
Date: 20 décembre 2006

SP Le site web de votre entreprise en ligne.
C'est une réalité qui nous touche de près. Devenez bénévole et faites toute la différence.
SP Société canadienne de la sécurité en ligne
1-877-267-7622 www.comptonsp.com

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS
AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par la présente donné, en conformité avec les dispositions contenues à l'article 362 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. ch. I-13.3), à l'effet que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a adopté le 19 décembre 2006, à titre de projet le règlement 29-2006 - Règlement sur la participation à distance aux séances du Conseil des commissaires -
Toute personne désirant prendre connaissance de ce projet de règlement peut le faire en se présentant au secrétaire général de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys au 1100, boulevard de la Côte-Vertu à Saint-Laurent entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.
Ce règlement, avec ou sans modification, sera adopté, lors d'une séance du Conseil des commissaires.
Alain Gauthier
Secrétaire général
1100, boulevard de la Côte-Vertu
Saint-Laurent, Québec H4L 4V1
Donné à Saint-Laurent, ce 27 décembre 2006.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340
Sur Internet :
www.ledevoir.com/avis.html
www.ledevoir.com/offres.html
Courriel : avisdev@ledevoir.com

LAVERY, de BILLY, S.E.N.C.R.L.
Soyez avisés que le 20 novembre 2006, que Me François Paradis, a le 28 novembre 2006, et que Me Sandrine Tremblay a le 30 novembre, joint la société Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L.
Les membres du Barreau du Québec qui y exercent leurs activités professionnelles ne sont pas personnellement responsables des obligations de la société ou d'un autre professionnel, découlant des fautes ou négligences commises par ce dernier, son préposé ou son mandataire dans l'exercice de leurs activités professionnelles au sein de la société.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par la présente donné que le 15 décembre 2006, CLINIQUE AUTOMOBILE VIMONT INC., a fait cession de ses biens, corps politique légalement constitué, situé au 2894, boul. St-Charles, Lachine, Québec et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 janvier 2007 à 11 h au bureau du syndic, 8585, boul. St-Laurent, bureau 210, Montréal (Qc).
G. BILL HAFNER, CIRP Syndic
8585, boul. St-Laurent Bureau 210 Montréal (Québec) H2P 2M9 Tél. : (514) 382-6722 Telex: (514) 382-9328

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par la présente donné que le 15 décembre 2006, 9107-4724 QUEBEC INC., a fait cession de ses biens, corps politique légalement constitué, situé au 2951, Bergmann, Laval, Québec et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 janvier 2007 à 10 h au bureau du syndic, 8585, boul. St-Laurent, bureau 210, Montréal (Qc).
G. BILL HAFNER, CIRP Syndic
8585, boul. St-Laurent Bureau 210 Montréal (Québec) H2P 2M9 Tél. : (514) 382-6722 Telex: (514) 382-9328

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par la présente donné que le 15 décembre 2006, 9156-8113 QUEBEC INC., a fait cession de ses biens, corps politique légalement constitué, situé au 2155, Pilon, St. Lazare, Québec et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5 janvier 2007 à 10 h 30 au bureau du syndic, 8585, boul. St-Laurent, bureau 210, Montréal (Qc).
G. BILL HAFNER, CIRP Syndic
8585, boul. St-Laurent Bureau 210 Montréal (Québec) H2P 2M9 Tél. : (514) 382-6722 Telex: (514) 382-9328

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par la présente donné que le 18 décembre 2006, 9156-8113 QUEBEC INC., a fait cession de ses biens, corps politique légalement constitué, situé au 2155, Pilon, St. Lazare, Québec et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5 janvier 2007 à 10 h 30 au bureau du syndic, 8585, boul. St-Laurent, bureau 210, Montréal (Qc).
G. BILL HAFNER, CIRP Syndic
8585, boul. St-Laurent Bureau 210 Montréal (Québec) H2P 2M9 Tél. : (514) 382-6722 Telex: (514) 382-9328

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par la présente donné que le 18 décembre 2006, TRANSPORT PRO-LAKE INC., a fait cession de ses biens, corps politique légalement constitué, situé au 2155, Pilon, St. Lazare, Québec et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5 janvier 2007 à 10 h 30 au bureau du syndic, 8585, boul. St-Laurent, bureau 210, Montréal (Qc).
G. BILL HAFNER, CIRP Syndic
8585, boul. St-Laurent Bureau 210 Montréal (Québec) H2P 2M9 Tél. : (514) 382-6722 Telex: (514) 382-9328

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par la présente donné que le 18 décembre 2006, TRANSPORT PRO-LAKE INC., a fait cession de ses biens, corps politique légalement constitué, situé au 2155, Pilon, St. Lazare, Québec et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5 janvier 2007 à 10 h 30 au bureau du syndic, 8585, boul. St-Laurent, bureau 210, Montréal (Qc).
G. BILL HAFNER, CIRP Syndic
8585, boul. St-Laurent Bureau 210 Montréal (Québec) H2P 2M9 Tél. : (514) 382-6722 Telex: (514) 382-9328

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par la présente donné que le 18 décembre 2006, TRANSPORT PRO-LAKE INC., a fait cession de ses biens, corps politique légalement constitué, situé au 2155, Pilon, St. Lazare, Québec et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5 janvier 2007 à 10 h 30 au bureau du syndic, 8585, boul. St-Laurent, bureau 210, Montréal (Qc).
G. BILL HAFNER, CIRP Syndic
8585,